

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 18 mars 2024

N° CM18032024-05
SG/CPG

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit du mois de mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire.

Date de convocation : 1^{er} mars 2024

Nombre de Conseillers : 29
Nombre de votants : 28

Présents : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, M A. GUILLOTEAU, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme MB VINCENT, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, M F. RABAUD, Mme I. BROSSET, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, Mme E. RABILIER, M P. BOUSSEAU, Mme L. VILLATEAU, M D. HERAUD, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, Mme S. BÉNÉTEAU, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Mme E. BILLEAUD	Procuration à	Mme N. FIORI
Mme M. LERAY	"	Mme L. AVOINE
M N. RIPALT	"	M P. BOUSSEAU
Mme LORIEAU NUÑEZ	"	Mme I. BROSSET
M JM BEAUFFRETON	"	Mme S. BÉNÉTEAU
Mme M. RANGEARD	"	M D. DOLÉ
M M. PRAUD	"	M J. BALLAY

Secrétaire : M P. BOUSSEAU

OBJET : BUDGET GENERAL – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

VU l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur l'arrêt du Compte Administratif ;

VU l'article L 2121-14 du même code précisant que, lors du vote du Compte Administratif, le Maire peut assister à la discussion mais qu'il doit se retirer au moment du vote ;

CONSIDERANT que Monsieur MARCHAND, premier Adjoint, a été désigné pour présider la séance lors du vote du Compte Administratif 2023 du Budget Général et que Madame le Maire a quitté la salle ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

DONNE acte de la présentation faite du Compte Administratif du Budget Général, laquelle peut se résumer ainsi :

16800 Budget Général	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté N-1		3 036 572,82 €	522 020,95 €		522 020,95 €	3 036 572,82 €
Opérations de l'exercice	4 779 624,48 €	5 827 633,13 €	2 949 296,09 €	2 612 506,59 €	7 728 920,57 €	8 440 139,72 €
TOTAL	4 779 624,48 €	8 864 205,95 €	3 471 317,04 €	2 612 506,59 €	8 250 941,52 €	11 476 712,54 €
Résultat de clôture		4 084 581,47 €	858 810,45 €		858 810,45 €	4 084 581,47 €
Restes à réaliser			1 521 059,70 €	1 087 699,65 €	1 521 059,70 €	1 087 699,65 €
TOTAL		4 084 581,47 €	2 379 870,15 €	1 087 699,65 €	2 379 870,15 €	5 172 281,12 €
Résultats définitifs		4 084 581,47 €	1 292 170,50 €			2 792 410,97 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

Pascal BOUSSEAU
Secrétaire de séance

Michelle DEVANNE
Maire